



RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2019- 247 bis

Publié le 12 août 2019

Sommaire

DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES NORD

Arrêté d'ouverture autorisant le recrutement sans concours d'un(e) adjoint(e) administratif(ve) des administrations de l'État à la direction interdépartementale des routes Nord au titre de l'année 2019

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

*Direction interdépartementale des Routes
Nord*

**ARRÊTÉ D'OUVERTURE
AUTORISANT LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'UN(E) ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE) DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT
À LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES NORD
AU TITRE DE L'ANNÉE 2019**

**Le Préfet de la région Hauts-de-France,
Préfet du Nord,
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État ;
- VU** le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- VU** le décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières ;
- VU** l'arrêté du 28 avril 2017 portant organisation des recrutements sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'État au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ;
- VU** le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Michel LALANDE, en qualité de Préfet de la région Nord – Pas-de-calais Picardie, Préfet de la région de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord ;
- VU** l'arrêté préfectoral du 4 mai 2016 portant délégation de signature à Monsieur Xavier DELEBARRE, Directeur Interdépartemental des Routes Nord,
- VU** l'autorisation de recrutement local d'adjoints administratifs du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires au titre de l'année 2019 en date du 15 mai 2019 ;
- SUR** proposition du Directeur Interdépartemental des Routes Nord,

A R R E T E

ARTICLE 1

Un recrutement sans concours d'adjoint administratif des administrations de l'Etat est ouvert, au titre de l'année 2019, au bénéfice de la Direction Interdépartementale des Routes Nord.

ARTICLE 2

Le nombre de postes offerts au concours est de 1.

1 poste de gestionnaire de proximité de ressources humaines.

Ce poste est situé au siège de la Direction Interdépartementale des Routes Nord, à Lille.

ARTICLE 3

Date de clôture des inscriptions : le 9 septembre 2019

Commission de sélection : le 18 septembre 2019

Épreuve d'admission : le 2 octobre 2019

ARTICLE 4

La cellule Ressources Humaines appartenant au Secrétariat Général de la Direction Interdépartementale des Routes Nord est chargée de la maîtrise d'œuvre de ce recrutement.

ARTICLE 5

La composition de la commission de sélection sera fixée par arrêté préfectoral.

ARTICLE 6

Le Directeur Interdépartemental des Routes Nord est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LILLE, le 08 AOUT 2019

Le Préfet coordonnateur des itinéraires routiers,
Préfet du Nord,
Préfet de la Région Hauts-de-France,
et par délégation,
Le Directeur Interdépartemental des Routes Nord,



Xavier DELEBARRE